



COUVREUR/EUSE

domaine d'activité
Bâtiment

DESCRIPTION

LE COUVREUR S'OCCUPE PRINCIPALEMENT DE LA COUVERTURE, DE L'ENTRETIEN ET DE LA RÉPARATION DE TOITURES DE TOUT GENRE. IL PEUT ÉGALEMENT PRENDRE EN CHARGE LE REVÊTEMENT DE CHEMINÉES ET DE FAÇADES, LA POSE DE LUCARNES, DE BARRIÈRES DE NEIGE, DE TUYAUX D'AÉRATION DE TOITURE AINSI QUE LE MONTAGE D'ÉLÉMENTS DE PARATONNERRE. LE COUVREUR INTERVIENT SUR TOUT TYPE DE CHANTIER.

ATTENTION : CE MÉTIER EST ACCESSIBLE VIA LES DIPLÔMES CCP ET DAP. IL FAUT SAVOIR QUE LE DÉTENTEUR D'UN DAP AURA PLUS DE RESPONSABILITÉS DANS SON QUOTIDIEN PROFESSIONNEL QUE LE DÉTENTEUR D'UN CCP.

DÉTAILS

Champs d'activité

Couverture, entretien et réparation de toitures

Pose de lucarnes, de barrières de neige, de tuyaux d'aération de toiture

Montage d'éléments de paratonnerre

Connaissances / compétences

Planification et sécurisation d'un chantier

Manipulation et entretien des outils

Techniques relatives aux différents matériaux (bois, tuiles, briques, ardoises, cuivre)

QUALITÉS/CONNAISSANCES REQUISES

Aptitude manuelle

Bonne constitution physique (insensibilité au vertige)

Affinité technique

CONDITIONS DE TRAVAIL

LIEUX DE TRAVAIL

- chantier

CADRE DE TRAVAIL

- en plein air

FORMATION

DIPLÔMES PRÉPARANT À LA PROFESSION

- DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle)
- CCP (Certificat de Capacité Professionnelle)

QUALITÉS/CONNAISSANCES REQUISES

- Les conditions d'accès minimales à la formation menant au **CCP** sont: avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).
- Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont:
 - avoir réussi une classe de 5e d'adaptation (5AD, ancienne 9e pratique) ou bien 45 modules dans une classe de 5e de préparation (5P, ancienne 9e modulaire).
- avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

DESCRIPTION DE LA FORMATION

• CCP:

La formation menant au CCP (certificat de capacité professionnelle) dans cette profession

- s'étend sur trois ans
- est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante », se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée

technique (formation théorique) (en principe quatre jours/semaine en entreprise et un jour à l'école).

- après l'obtention du certificat CCP, il est possible d'entamer la formation du DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans la même profession, et ce dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

• DAP:

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession

- s'étend sur 3 années ;
- est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante », se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).

SPÉCIALISATIONS

Participation à des stages, cours ou séminaires p.ex. d'aménagement d'espaces verts aux toits ou aux façades, de statique, de physique, de matériaux de construction, d'agrandissements de toiture, de protection de feu constructible, de toiture dans l'entretien des monuments, de dessins et de constructions de maçonnerie, de calculation.

Brevet de maîtrise: Après avoir terminé l'apprentissage avec succès, ce métier propose la possibilité d'acquies un brevet de maîtrise. Des informations supplémentaires sont mises à disposition par la chambre des métiers (<http://www.cdm.lu/mon-apprentissage/brevet-maitrise/en-bref>) .

CENTRES DE FORMATION

Lycée Technique du Centre

106, avenue Pasteur
L-2309 Luxembourg

Tel: 47 38 11 - 1 / - 294
Fax: 47 38 11 333

E-mail: secretariat@ltc.lu
Web: <http://www.ltc.lu/>

CONTACT

Adem - Orientation professionnelle

Maison de l'Orientation 58, bd G-D Charlotte (Place de l'Etoile)
L-1330 Luxembourg

Tel: 247 - 85480
Fax: 40 61 40

E-mail: info.op@adem.public.lu
Web: <http://www.adem.public.lu/demandeur/orientation/>

PROFESSIONS ASSOCIÉES

- Charpentier/ière
- Ferblantier/ière - zingueur/euse
- Fumiste - ramoneur/euse (CCP)
- Fumiste - ramoneur/euse (transfrontalier)
- Mécanicien/ne d'avions (cat.A)
- Mécanicien/ne d'usinage
- Mécatronicien/ne
- Serrurier/ière
- Serrurier/ière de construction
- Technicien/ne division mécanique, section mécanique générale